

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'OLIVESE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DELIBERATION N° 22/2023**

Séance du 09 décembre 2023

OBJET : Décision modificative n° 2.

Afférents au Conseil : **10**
 Membres en exercice : **10**

Date de la convocation : 04/12/2023
 Date d'affichage : 04/12/2023
 Ayant délibéré : 7 Votés Pour : 7
 Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et trois, le neuf décembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle polyvalente de la Commune, le bâtiment communal abritant la salle des délibérations étant actuellement en travaux, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur FOATELLI Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	
M. POLI Jean-Baptiste	Etaient absents
M. BRUNETTI Alain	M. BRANDIZI Pierre
M. MARTINO Enzo	Mme GUIQUET Sandra
M. FOATELLI Jean-Claude	M. VANNI Alain
M. BASTIANELLI Francis	
M. CASALTA Jean-Philippe	

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants.

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
- **Vu** l'instruction comptable et budgétaire M14.
- **Vu** le Budget Primitif 2023.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder aux virements de crédits suivants :

**VIREMENTS DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES – SECTION D'INVESTISSEMENT
– RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU – BUDGET PRINCIPAL**

COMPTE RECETTE - ECRITURES D'AMORTISSEMENT – RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
13- Subventions d'investissement	132 OP.14003	OP. Réhabilitation des infrastructures d'eau potable	- 46 300,00 €
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	281531 (ordre) Réseaux d'adduction d'eau	Réseaux d'adduction d'eau	+ 46 300,00 €
		TOTAL	0,00 €

VIREMENTS DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES – SECTION D'INVESTISSEMENT

COMPTE DEPENSE - IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
21- Immobilisations corporelles	2131 Bâtiments publics	OP. 17008 Réhabilitation du bâtiment communal	+ 68 000,00 €
		OP. 23002 Réhabilitation d'un logement lieu dit Valdo d'A Costa	+ 15 000,00 €
	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	OPNI	+ 11 000,00 €
		TOTAL	+ 94 000,00 €

COMPTE DÉPENSE - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Chapitre	Compte	Nature	Montant
20- Immobilisations incorporelles	203 Frais d'études	OP.23002 Réhabilitation d'un logement lieudit Valdo d'A Costa	- 10 000,00 €
21- Immobilisations corporelles	2138 Autres constructions	OP.21004 Murs de soutènement L.D SPINU et Vigna Vechja	- 65 000,00 €
	2151 Réseaux de voiries	OPNI	- 5 000,00 €
	21538- Autres réseaux	OP. Canal d'arrosage A Presa	- 2 000,00 €
	2157- Matériel et outillage de voirie	OPNI	- 3 000,00 €
	2158- Autres installations, matériel et outillage technique	OPNI	- 4 000,00 €
	2181- Installations générales, agencement et aménagement divers	OPNI	- 5 000,00 €
		TOTAL	- 94 000,00 €

VIREMENTS DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES – SECTION FONCTIONNEMENT

<u>COMPTE DEPENSE</u>			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
66- Charges financières	66111	Intérêts réglés à l'échéance	+ 961,54 €
011- Charges à caractères générales	611	Contrats de prestations de services	+ 4 000,00 €
		TOTAL	+ 4 961,54 €

<u>COMPTE DEPENSE</u>			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
67- Charges exceptionnelles	6713	Secours et dots	- 961,54 €
011- Charges à caractères générales	61521	Terrains	- 4 000,00€
		TOTAL	- 4 961,54 €

- **Considérant** que la régularisation visée ci-dessus n'était pas prévue au budget primitif 2023.

Le Conseil municipal après avoir ouï Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **Décide** de procéder aux virements de crédits sur le budget 2023 conformément au tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 09/12/2023

Le Maire

Jean-Luc MILLO

